

Intervention de Yorghos Remvikos

Les Amis de la Terre – Réunion de synthèse – Pontoise – 6 juillet 2006

Depuis le 8 mars, j'ai participé à quelques débats. Malgré une argumentation fournie, les positions m'ont semblé irréconciliables. Alors, permettez-moi une réflexion issue de l'expérience universitaire. Les théoriciens de la résolution des conflits savent que le plus souvent de telles divergences révèlent un problème mal posé, en tout cas une définition qui dès le départ n'est pas partagée par les parties prenantes.

Or, justement, dans le cas qui nous occupe le problème devrait être d'emblée « les déplacements en Région Ile-de-France », ainsi que « les transports de marchandises dans et à travers l'Ile-de-France ». Si je me réfère au titre du projet et à sa teneur, les pouvoirs publics nous ont proposé un débat public autour d'une sous-solution particulière (l'aménagement d'un tronçon d'autoroute), en lieu et place du véritable problème (les déplacements, les transports). Je propose que ceci entraîne une certaine incohérence de l'ensemble car toute une série de solutions ne peuvent être traitées ni comparées, ce qui n'a pas échappé aux citoyens.

En réalité je ne suis pas véritablement surpris, car la construction de routes de grande circulation semble constituer une solution universelle. Il y a un problème de bouchons, construisons une autoroute, pour améliorer la sécurité routière, encore une 2 fois 2 voies, nous avons même entendu que l'autoroute serait susceptible d'améliorer l'environnement.

Pour illustrer mon propos, je vais prendre l'exemple de la D14, dont le passage à 2x2 voies a été justifié par l'amélioration de la sécurité. Une des conséquences de son aménagement est de favoriser l'allongement des trajets domicile – travail (et d'augmenter les émissions de gaz à effet de serre), car de plus en plus de familles s'installent dans l'Eure ou dans l'Oise où les terrains sont moins chers, tout en continuant à travailler à Paris par exemple. Dans le même temps, la seule ligne de chemin de fer desservant quelques communes du Vexin, la ligne Paris-Gisors est menacée d'une importante réduction de trafic avec fermeture des petites gares. Si ceci constitue une façon de prendre en compte le développement durable, j'ai besoin d'explications. Pour revenir au problème de la sécurité routière, le trajet le plus sûr est celui qui emprunte les transports en commun et ce n'est pas les acrobaties statistiques du Maître d'ouvrage sur l'augmentation du nombre d'accidents qui correspondrait en fait à un accroissement de la sécurité au kilomètre parcouru, qui devrait nous convaincre du contraire.

Je ne suis pas un adepte de la grandiloquence, mais tout de même, la solution proposée, un grand stéréotype de l'équipement, est-elle vraiment à la hauteur d'enjeux qui sont, disons-le, planétaires ? Nous sommes habitués en France aux textes de loi adoptés avec de bonnes intentions, mais rarement respectés. En juillet dernier, le Parlement a voté un texte qui fixe comme objectif la réduction des gaz à effet de serre d'un facteur 4 dans les 30 ans. La version du SDRIF dans sa version actuelle reprend ce même objectif. Or, l'aménagement autoroutier induit, à court terme (dès son ouverture), une augmentation de ces émissions de 20% à cause de l'accroissement du trafic. Nous ne sommes plus dans l'incohérence, on marche carrément sur la tête. Je remarque au passage que, quel que soit le tracé, les résultats du point de vue de l'émission des polluants et des gaz à effet de serre sont moins bons que pour le scénario de référence. J'ai mis du temps à comprendre ce que signifiait cet exemple de bien parlé technocratique. Par scénario de référence, il faut comprendre *status quo*, ou encore inaction, laisser faire. Bien entendu, nous ne pouvons nous satisfaire de la situation actuelle et nous ne pouvons admettre que l'on laisse la situation évoluer sans intervenir. Si nous sommes totalement opposés à l'aménagement autoroutier et au sacrifice des populations riveraines, il est urgent de rechercher des solutions sur le long terme, qui améliorent les déplacements **tout en réduisant à tout prix le trafic automobile.**

J'avais voulu terminer sur une note positive, car ce débat avait donné la possibilité à tous les points de vue de s'exprimer. Votre attitude de hier soir a malheureusement modifié cette impression. Je

tiens par contre à féliciter tout particulièrement les représentants du Maître d'ouvrage, en premier lieu Monsieur Debarle, toujours disponible et qui a patiemment expliqué soirée après soirée son dossier. Néanmoins, je suis obligé d'attribuer dans l'ensemble à sa copie une note éliminatoire car, je persiste, le traitement du dossier est tout simplement « hors sujet ».

Yorghos Remvikos - Pour les Amis de la Terre Val d'Oise